

Dinant – Diagnostic de territoire

Caractéristiques géographiques

Dinant est située en Province de Namur, dans la vallée de la Haute-Meuse, et s'étend sur un peu moins de 100 km².

Le centre-ville, situé entre la roche et le fleuve, ne permet pas une extension facile.

L'actuelle commune de Dinant est née de la fusion, en 1977, des anciennes communes de : Dinant, Anseremme, Bouvignes, Dréhance, Falmagne, Falmignoul, Foy-Notre-Dame, Furfooz, Lisogne, Sorinnes et Thynes.

Dinant est le chef-lieu d'un des trois arrondissements de la Province de Namur. L'arrondissement de Dinant compte 15 communes.

STRUCTURE PHYSIQUE

Dinant se situe en zone condruzienne, avec un paysage ondulé, fait d'alternance de roches dures et de dépressions. Ce relief établi sur des roches calcaires est creusé de vallées encaissées (Fonds de Leffe, Lesse) qui ont marqué l'histoire (moulins, carrières). Ces caractéristiques ont profondément imprégné l'habitat et la morphologie des villages (en moellons calcaires, allongés sur les tiges ou agglomérés au fond des vallées). Le relief est fortement marqué par le sous-sol calcaire et est constitué de la vallée encaissée de la Meuse à l'Ouest et de plateaux à l'Est. Ces plateaux sont entaillés de rivières parfois souterraines et aboutissent à des " charreaux ". Les paysages qui en résultent sont très caractéristiques et constituent des ressources uniques pour le tourisme vert.

OCCUPATION DU SOL

Terres artificialisées : 7,2 %

Terres agricoles : 62,1 %

Terres boisées : 21,5 %

Autres terres non artificialisées : 3,4 %

Terrains de nature inconnue (y compris non cadastré) : 5,9 %

Source : IWEPS/SPF Finances

ACCESSIBILITE

La Ville de Dinant jouit de la proximité des grands pôles urbains européens (90 km de Bruxelles et de Liège, 135 km de Luxembourg, 290 km de Paris, 138 km d'Anvers, 200 km de Cologne, 375 km d'Amsterdam, etc.) et d'un réseau routier intéressant : E411, N4, N92, N95, N96 et N97.

Population

POPULATION GENERALE

La commune de Dinant comptait 13.340 habitants au 1er avril 2019. 2019 connaît une légère régression de population par rapport à 2018 (+- 100 personnes). La densité de population est de 136 hab./km².

AGE

À Dinant, un cinquième (20,5%) de la population est âgé d'au moins 65 ans. Il y a vingt ans, cette proportion atteignait 16,9%. Ce vieillissement de la population, qui se traduit ici par une augmentation de personnes âgées, et donc un élargissement du haut de la pyramide des âges, est également visible à la base de la pyramide, où un rétrécissement est observé. En effet, les jeunes de moins de 20 ans sont moins nombreux et représentent, en 2018, 22,1% alors qu'ils étaient 25,5% en 1998.

Notons enfin qu'à partir de 55 ans, les femmes sont plus nombreuses que les hommes.

MÉNAGES

La constante augmentation des ménages composés d'une seule personne persiste et se vérifie de plus en plus. 2007 : 1042 - 2019 : 2757
C'est la catégorie la plus représentée dans la commune.

NIVEAU DE VIE

La situation salariale à Dinant ne s'améliore pas. Le revenu moyen par habitant reste faible, comparé à celui de la Wallonie et de la province de Namur. Plus de 50% des déclarations concernent des revenus annuels nets imposables jusqu'à 20.000 €.

Le nombre de personnes bénéficiant du RIS est en augmentation constante depuis 2013 et a atteint 359 demandes en 2018 contre 222 demandes en 2018. (Source: CPAS de Dinant)

La conjoncture, les contrôles plus sévères du Forem et le fait que les personnes à faibles revenus recherchent les centres urbains pour avoir les services à proximité peuvent être quelques explications de ce faible revenu moyen par habitant.

Économie/emploi

Le secteur tertiaire est majoritaire à Dinant, principalement composé de l'activité commerciale, de l'activité touristique et des services publics. Depuis de nombreuses années, l'activité commerciale représente le secteur économique qui compte le plus d'établissements pourvoyeurs d'emplois salariés et le plus grand nombre de sociétés affiliées à l'INASTI.

L'éducation, l'Administration communale et autres administrations publiques ainsi que les soins de santé sont des acteurs économiques locaux privilégiés en raison du nombre d'emplois salariés.

Les secteurs primaire et secondaire sont peu présents au niveau de l'activité économique locale (tant au niveau de l'emploi salarié, indépendant que du nombre d'établissements).

TOURISME

Dinant doit en grande partie sa renommée à son attrait touristique et ce depuis de longues années.

Pour preuve, Victor Hugo, en 1838, en parlait en ces termes: "Le clocher de l'église de Dinant est un immense pot à l'eau. Cependant, la façade de l'église a un grand caractère, et toute la ville se compose à merveille".

La carte postale dinantaise a longtemps représenté le trio Citadelle - Collégiale - bateaux. Au fil du temps, d'autres axes ont été développés (tourisme vert, balades pédestres, etc.) et depuis son inauguration au printemps 2018, on peut également compter sur l'attractivité de la Croisette.

Le SDER (version 2013) reprend Dinant comme pôle disposant d'un capital touristique à amplifier.

Depuis mai 2018, la Maison du Tourisme de la Haute-Meuse est devenue officiellement la Maison du Tourisme Vallée de la Meuse Namur-Dinant et couvre désormais 13 communes à la place de 5 auparavant.

En 2018, la fréquentation de la Maison du Tourisme est toujours relativement stable, entre 20 et 25.000 visites par an.

Les années futures nous permettront de constater si la fusion a un effet positif sur ces chiffres de fréquentation.

L'offre d'hébergement à Dinant est diversifiée et est constituée d'hôtels, de gîtes urbains, de gîtes ruraux, de chambres d'hôte, de campings et de logements insolites.

La commune de Dinant recense également quelques 165 résidences secondaires (source : Service Taxes - Ville de Dinant).

COMMERCE

Les nombreuses institutions hébergées à Dinant, administratives, éducatives, judiciaires, médicales ainsi que l'activité touristique ont fortement encouragé l'installation de commerces. Depuis 2014, le nombre de commerces reste stable (environ 350). Les années de travaux dans le centre-ville ont eu un impact négatif sur le taux d'occupation des cellules commerciales (- 27 commerces par rapport à 2010).

Le commerce dinantais est implanté à différents endroits de la ville :

- Le centre-ville est principalement composé de commerces indépendants, pour la plupart situés sur la rive droite de la Meuse. Les 2/3 des commerces de Dinant y sont concentrés dont 25% sont issus du secteur HORECA. Comme dans beaucoup de centre-ville de taille identique à Dinant, la superficie de la plupart des commerces ne correspond pas aux besoins des chaînes commerciales.

- Le zoning du Tienne de l'Europe est situé en périphérie, le long de l'axe principal RN 936 menant à l'autoroute E411 et à la N97 qui relie Philippeville à Havelange. Il regroupe des commerces appartenant à des chaînes de magasins. Il jouit d'une bonne visibilité, est facile d'accès et pourvu de places de parking en suffisance. Ce zoning a été créé en 1995 et est complet. Il a probablement contribué à la diminution du nombre de commerces en centre-ville. Sa superficie s'élève à 62.000 m² et il occupe une septantaine de personnes. Plusieurs nouveaux commerces se sont installés récemment à proximité, créant des emplois supplémentaires, citons entre autres Colruyt, Krëfel, Maxi Toys, Action, Monsieur Bricolage, etc.

- Les villages dinantais sont peu fournis en commerce. Plusieurs villages ne possèdent d'ailleurs même plus un seul commerce. Cependant, force est de constater que les quelques commerces présents sont qualitatifs et/ou font la part belle aux produits locaux.

La commune de Dinant compte actuellement 350 commerces et plus de 30 cellules commerciales vides.

Les loyers demandés sont souvent excessifs pour un chaland limité.

La politique communale en matière d'urbanisme a stoppé la transformation de commerces en habitations.

ZONE D'ACTIVITES ECONOMIQUES

Dinant a brillé dans l'activité de batterie du cuivre au siècle des Lumières. Puis sont apparues les tanneries, papeteries et marbreries. La Ville a vécu sur ses acquis industriels jusqu'en 1873 où le tourisme et l'hôtellerie ont commencé à percer. L'industrie lainière apparaît également à cette époque. Après la première guerre mondiale, les activités industrielles disparaissent petit à petit.

Inauguré en 2001, à Sorinnes, sur les hauteurs de Dinant, le parc artisanal et PME "La Voie Cuivrée" permet l'accueil des P.M.E. et T.P.E. créatrices d'emplois.

Le parc se situe le long de l'axe principal RN 936 menant à la N97 et à l'autoroute E411. Ce réseau routier et autoroutier permet de rejoindre aisément les villes de Namur, Bruxelles, Arlon, Charleroi, Luxembourg.

Les 17 ha sont aujourd'hui occupés par 32 entreprises et une centaine d'emplois ont été créés. Deux halls-relais accueillent des jeunes entreprises.

Les quelques emplacements encore disponibles sont sous option et devraient prochainement aboutir à la construction de nouvelles implantations.

Le prix de vente du mètre carré est de 18 €, ce qui est bon marché en comparaison avec d'autres zonings de la province.

Pour pallier à la saturation prochaine du zoning, le BEP, gestionnaire du parc, a commencé les démarches nécessaires à l'agrandissement de celui-ci. En cas d'aboutissement du projet, la superficie sera doublée.

Situation géographique :

Villes : NAMUR : 35 km - CHARLEROI : 73 km - BRUXELLES : 90 km - ANVERS : 132 km

LIEGE : 92 km - GAND : 155 km

Routes : RN936 : 0 km - E411 : 4 km

Gares : DINANT : 9 km - CINEY : 16 km

Aéroports : BRUSSELS SOUTH CHARLEROI : 75 km - LIEGE AIRPORT : 85 km - BRUSSELS AIRPORT : 93 km

LA FONCTION PUBLIQUE

La commune de Dinant est le chef-lieu de l'arrondissement de Dinant-Philippeville. Vingt et une communes dépendent d'elle : Anhée, Beauraing, Bièvre, Cerfontaine, Ciney, Couvin, Dinant, Doische, Florennes, Gedinne, Hamois, Hastière, Havelange, Houyet, Onhaye, Philippeville, Rochefort, Somme-Leuze, Viroinval, Vresse-sur-Semois, Walcourt, Yvoir, et ce, pour au moins un des services administratifs suivants :

Bureau des Hypothèques - Tribunaux - Bureau des Recettes et Contributions directes - Bureau de l'Enregistrement - Bureau de Contrôle de TVA.

LA CULTURE

Au départ sous une autre dénomination "Maison de la Culture de l'Arrondissement de Dinant", le Centre Culturel de Dinant (CCD) existe depuis 1972. Très actif, le CCD a permis à l'activité culturelle d'être le moteur de développement économique et le vecteur de communication de l'image de marque de la Ville.

L'Association Internationale Adolphe Sax (AIAS) est à l'initiative du concours national pour jeunes saxophonistes ainsi que du Concours International de Saxophone, de réputation mondiale. Celui-ci a lieu tous les 4 ans et son succès a conduit les organisateurs à faire une présélection des candidats des cinq continents, tant ils sont nombreux.

Depuis de nombreuses années, les forces vives dinantaises mettent tout en oeuvre pour que Dinant soit associée au saxophone. De nombreux projets ont déjà vu le jour : Maison de Monsieur Sax, anamorphoses, Maison de la Pataphonie, Art On Sax (saxophones géants). Un nouveau kiosque sera inauguré fin 2019 et permettra de renforcer cette image de ville dynamique et musicale.

EMPLOI

L'emploi indépendant :

On compte 1098 indépendants dans la commune de Dinant.

Le secteur primaire représente 10% de l'emploi indépendant.

Le secteur secondaire représente 22,3% de l'emploi indépendant.

Le secteur tertiaire représente 67,7% de l'emploi indépendant.

Le nombre d'indépendants dans la commune s'est stabilisé dans le secteur primaire et est en légère hausse dans les secteurs secondaire et tertiaire.

Dans le secteur tertiaire, c'est principalement le commerce et les professions libérales qui dominent le classement.

L'emploi salarié :

La commune compte 5027 salariés, répartis comme suit :

- secteur primaire : 0,7%
- secteur secondaire : 3.7%
- secteur tertiaire : 95.6%

Dans le secteur tertiaire, plus de 30% des salariés travaillent dans le secteur de la santé et de l'action sociale. Nous pouvons facilement imaginer que ce chiffre va encore progresser avec l'agrandissement et les investissements annoncés récemment par la direction du centre hospitalier UCL Namur (site de Dinant).

Actuellement, le taux d'emploi (pop active - pop active inoccupée / pop totale) à Dinant est de 55.8 % (source : Le Forem). Le taux d'emploi est légèrement inférieur à la moyenne wallonne de 57.6 %. La différence est plus marquée par rapport aux communes voisines de Ciney (62.8%), Onhaye (62.8%), Anhée (64.4%) et Yvoir (65%). Hastière par contre clôture le classement avec 48.8%.

Chômage :

Les statistiques relatives au chômage ont évolué positivement depuis février 2015. Le taux de demande d'emploi est passé de 20.4% à 15.8% en mars 2019.

Ce taux est notamment nettement réduit chez les moins de 25 ans (267 en février 2015 - 176 en mars 2019).

Cependant, ce chiffre reste relativement élevé par rapport au résultat de l'arrondissement (11.3%), de la Wallonie (13.1%) et des communes de Ciney (11.4%), Onhaye (9.6%), Anhée (9.3%) et Yvoir (9.6 %).

Le niveau de formation a également un grand impact sur l'emploi. 50% des demandeurs d'emploi dinantais ne possèdent pas leur CESS.

Habitat/logement

492 logements sociaux sont gérés par la société " La Dinantaise " dans la commune de Dinant et 50 le sont par l'Agence Immobilière Sociale.

Entre 2017 et 2018, le prix moyen d'une maison à Dinant a augmenté de 11.6%. Dinant reste cependant une des communes les moins chères de la Haute-Meuse avec un prix moyen par maison de 167.810 €. Le prix moyen des maisons de l'arrondissement de Dinant en 2018 est de 164.302 €, ce qui classe Dinant dans la moyenne.

En ce qui concerne les appartements, le prix moyen de l'arrondissement de Dinant est de 156.701 €. Pour la commune de Dinant, celui-ci s'élève à 169.857 €. Les prix moyens des appartements sont donc plus élevés.

La valeur des maisons d'habitation est relativement basse par rapport à Namur par exemple. Le prix des appartements est significativement plus élevé qu'ailleurs et en hausse de 6.1% entre 2017 et 2018 (source : analyse du marché immobilier 2018 - notaires.be).

Les logements dinantais sont repartis comme suit :

- maisons de type ouvert (28%)
- maisons de type fermé (23.3%)
- buildings et immeubles à appartement (20%)
- maisons de type demi-fermé (18.5%)
- maisons de commerces (5.5%)
- autres bâtiments (4.6%)

Nombre de permis d'urbanisme octroyés en 2018 : 68 sur 94 dossiers de demande; 12 refusés; 12 en cours et 2 irrecevables.

Nombre de permis de lotir octroyés : 3 demandes, 2 octroyés (99 logements à Sorinnes et 7 à Thyne) et un en cours (Furfooz - 5 habitations).
(source : service de l'urbanisme)

Agriculture

Les plateaux sont généralement consacrés aux cultures. D'une manière générale, les terres sont de bonne qualité (surtout dans la partie Condruzienne du territoire de Dinant).

Quant aux dépressions, fonds de vallées, etc. elles sont utilisées pour l'élevage principalement bovin. L'élevage y est plus ou moins intensif avec un haut taux de liaison au sol.

Il est à noter que Dinant est situé en zone vulnérable pour l'azote dans sa quasi-totalité, dû au fait que le sous-sol est calcaire et est donc poreux.

Le nombre d'agriculteurs n'est plus que de 60 alors qu'ils étaient encore 120 il y a une vingtaine d'années. L'élevage laitier se raréfie alors que la diversification agricole perçoit difficilement.

Il reste peu de jeunes agriculteurs.

(Source : Service Environnement)

Environnement/cadre de vie

Il existe pas moins de 42 sites d'intérêt biologique à Dinant, généralement inclus dans les périmètres Natura 2000.

Dix réserves naturelles domaniales et deux réserves naturelles agréées sont reconnues et couvrent quelques 220 ha.

La plupart de ces sites sont de grand intérêt biologique et scientifique pour la Région wallonne car ils abritent de nombreuses espèces, tant faune que flore, à affinités méridionales.

13 % de la surface de la commune est couverte par des zones Natura 2000, soit nettement plus que la moyenne wallonne qui n'atteint pas 12%.

(Source : PCDR - Dinant)

Les zones Natura 2000 renforcent et élargissent les réserves naturelles : trois zones occupent 1660 ha à Dinant.

Dinant compte 248 arbres remarquables. Il existe plusieurs bâtiments exceptionnels sur le territoire de la commune (château-ferme, églises, tours, clochers) et dans l'ensemble, les villages présentent une belle homogénéité dans les volumes, les structures et les matériaux. Le centre-ville est déterminé en Zone Protégée et presque l'ensemble des villages est en RGBSR, ce qui permet de conserver, voire de renforcer la qualité urbanistique et architecturale de l'entité.

En outre, de nombreux bâtiments figurent dans le " Patrimoine monumental wallon ".

Le cadre naturel et bâti exceptionnel est source de développement économique, social et touristique. Il convient dès lors de le protéger.

La collecte et la gestion des déchets est assurée par le BEP. Les déchets sont collectés au moyen de sacs payants.

Le parc à conteneurs connaît une fréquentation toujours croissante.

Les déchets collectés (encombrants et déchets ménagers) représentaient 124,08kg par habitant en 2018, ce qui correspond à un très bon score. (source : SPW)

Le parc à conteneurs connaît une fréquentation toujours croissante. Le comportement des Dinantais en matière de tri des déchets est assez honorable.

Malgré cette organisation, on peut régulièrement rencontrer sur la commune des dépôts sauvages. Environ une centaine de sanctions administratives par des agents constatateurs chaque année.

Des ramassages par des ambassadeurs de la propreté sont régulièrement organisés.

Mobilité

La commune est desservie par de nombreuses voies de communication, de divers types.

Transport fluvial :

La Meuse (transport de marchandises et tourisme)

Transport ferroviaire :

2 lignes de train : La ligne vers Namur et Bruxelles et la ligne SNCB L166 vers Bertrix (ligne Athus-Meuse, celle-ci sert de corridor pour le fret vers la France et le Luxembourg).

Depuis 2016, il existe une ligne directe entre Dinant et Brussels airport qui circule toute les heures.

Transport routier :

L'autoroute E411 (Bruxelles - Luxembourg) qui longe la limite orientale de l'entité.

Des routes régionales : N 92 - 94 - 95 - 96 et 97.

Transport Bus :

14 lignes de bus relient Dinant aux entités environnantes.

Les transports en commun drainent bien la vallée. La plupart des villages sont desservis par des lignes de bus mais les fréquences sont fortement réduites et le manque de liaisons n'assure pas une réelle mobilité interne au territoire.

Modes doux :

Le réseau cyclable dinantais était jusqu'à récemment relativement peu développé. La construction de la Croisette, via son encorbellement sur la Meuse, a permis la création d'un Ravel en plein centre-ville. De plus, une passerelle permettant de traverser la Lesse à Walzin a également été récemment inaugurée.

Des arceaux pour vélos devraient prochainement être installés à plusieurs endroits du centre-ville.

Culture/sport/monde associatif

Culture :

Dinant croit en la culture comme vecteur de développement économique et social et de l'image de marque qualitative de la ville.

Le Centre Culturel est le siège d'une association sans but lucratif, rassemblant les Forces vives du territoire et qui met à l'honneur Adolphe Sax, né en 1814 à Dinant, et le saxophone : l'Association Internationale Adolphe Sax (A.I.A.S.).

Adolphe Sax est d'ailleurs devenu le vecteur de communication privilégié de la commune.

Dinant accueille une Académie de Musique, créée en 1861, qui compte plus de 350 élèves et est active dans l'Art de la Musique, l'Art de la Parole et l'Art de la Danse.

Dinant dispose également d'une très belle et intéressante bibliothèque communale, qui possède plus de 20.000 ouvrages. Le Bibliobus s'arrête également dans la plupart des villages de l'entité une fois par mois.

Sports :

Une trentaine de clubs sont actifs à Dinant dans le domaine sportif et offrent à la commune un panel d'activités très varié (du football à l'aquagym en passant par la boxe, la pétanque, la gymnastique, le volley, le tennis, etc.).

Monde associatif :

Près de 200 associations ont leur siège à Dinant, dont certaines très actives et partenaires de projets de développement économique, social, culturel, environnemental.

Quelques exemples :

- emploi : MIRENA, CHALLENGE, ALE,
- insertion socio-professionnelle : Régie de quartier, le Tremplin, SAD, Lire et Ecrire,...
- associations de villages : comités de quartiers, comités de villages,
- associations de défense de l'environnement : Ardennes et Gaume, Natagora,..
- aide à la jeunesse : Globul'in, Dinamo, Intermaide
- aide à la lutte contre les assuétudes : Destination
- aide aux personnes démunies ou seules : Le Bar à soupe, Article 27,.
- développement économique : Jeune Chambre Internationale, UCM,..
- associations culturelles : espère en Mieulx, les Amis d'Anseremme,..
- associations pour le 3e âge, les handicapés : ALTEO, AVIQ, ITINERIS, ...
- aide aux justiciables, peines alternatives, : ALTER,

Enseignement

Dinant compte plusieurs écoles maternelles et primaires, communales, libres ou de la Communauté française.

Six villages bénéficient d'écoles maternelles et primaires : Anseremme, Bouvignes, Dréhance, Falmignoul, Sorinnes et Thynes.
Une école communale propose une immersion linguistique en néerlandais et une autre prodigue un enseignement inspiré de la pédagogie de Steiner-Waldorf.

Quatre écoles secondaires, libres et de la C.F., bien équipées et dont deux sont dotées d'un internat, font de Dinant un pôle d'enseignement.

Plus de 1800 élèves fréquentent quotidiennement les écoles maternelles, primaires et secondaires dinantaises.

L'offre se complète par des cours de promotion sociale et par le CFPME de Dinant qui accueille plus d'un millier d'élèves ainsi que par une Académie de musique et une Académie des Beaux-Arts.

Par ailleurs, le FOREM organise de nombreuses formations à Dinant et jouit d'un centre e-factory, modèle grandeur nature d'une chaîne de production industrielle.

Des entreprises telles que Manpower, Adecco, Daoust, etc. organisent régulièrement des formations à destination des demandeurs d'emploi sur le territoire.

Social

De nombreux services sociaux existent sur le territoire, avec chacun des compétences bien spécifiques pour couvrir l'ensemble des besoins de la population.

Citons entre autres :

LE CPAS

Les services offerts par le CPAS concernent :

- * des permanences quotidiennes d'accueil et d'aide
- * aide financière (RIS, aides, caution locative, ...)
- * des repas à domicile
- * une guidance budgétaire et médiation de dettes

- * des facilités pour les fournitures de base (eau, gaz, électricité)
- * une association de réinsertion socio-professionnelle (ASBL " Le Tremplin ")
- * des formations de pré-qualification en vue d'une réinsertion socio-professionnelle (La Régie des Quartier).

LE PLAN DE COHÉSION SOCIALE

Quatre axes sont développés, dont l'insertion socio-professionnelle auquel l'ADL participe.
Des animations et des formations diverses sont organisées.
Un accompagnement est offert à qui le demande.

SOLIDARITÉ ET ALTERNATIVE DINANTAISE (S.A.D.) :

Ecole des devoirs et d'alphabétisation pour adultes. Création en 2012 d'un service d'Ecrivain public.

LIRE ET ECRIRE :

Modules d'alphabétisation pour adultes de 15h/semaine avec entrée permanente après entretien individuel.

ENFANCE ET JEUNESSE:

L'accueil extra-scolaire est organisé sur le territoire : il centralise les informations relatives à l'accueil des enfants durant les périodes non scolaires, coordonne les acteurs de cet accueil, crée des partenariats, met en place des activités.

En 2002, a été créé le " Relais Accueil Enfance " communal composé d'une halte-garderie et d'un service de minibus pour chercher les enfants dans les différentes écoles de l'entité.

6 crèches accueillent les jeunes enfants sur le territoire. Il y a également plusieurs gardiennes encadrées, agréées ONE qui offrent leurs services.

Il existe également deux A.M.O. (Dinamo et Globul'in).

TROISIÈME ET QUATRIÈME ÂGES

On compte quelques associations de 3x20 dans la commune.

Dinant abrite plusieurs maisons de repos et résidences-services.

SANTÉ :

Le Centre Hospitalier Dinantais est le plus gros employeur local, avec presque 700 emplois. Il a d'abord fusionné en 2012 avec les Cliniques universitaires de Mont-Godinne et ensuite en 2015 avec la clinique Sainte-Elisabeth de Namur pour devenir le CHU UCL Namur.

PERSONNE HANDICAPÉE

Quelques associations d'aide aux personnes handicapées sont installées à Dinant : AWIPH, ALTEO, ITINERIS, HandyTour. Toujours active sur le territoire, l'asbl Handicap et Mobilité a quitté Dinant en mai 2013 pour recentrer son administration à Namur.

ASSUÉTUDES :

L'asbl "Destination" prend en charge les personnes sujettes à des assuétudes ; tabac, drogues, alcool.

PERSONNES PRÉCARISÉES

Outre le CPAS, d'autres associations apportent de l'aide aux personnes précarisées telles que "Le Bar à soupe", "Domino Lafontaine", "Solidarité dinantaise", "Saint-Vincent de Paul".

SÉCURITE

Dinant Zone de Police Haute-Meuse.

Le Service de Prévention et de cohésion sociale de la Ville travaille avec un coordinateur, 2 éducateurs de rue, 1 assistante sociale et 1 agent de prévention et de sécurité.

FRACTURE NUMÉRIQUE

Mis en place par l'ADL qui a passé le relais depuis son ouverture en janvier 2007, l'Espace Public Numérique propose gratuitement aux citoyens dinantais l'accès à Internet et à l'informatique, de façon à réduire la fracture numérique. Un accès libre est disponible chaque après-midi de la semaine.

De nombreuses formations y sont organisées et remportent un succès tel que, souvent, des sessions complémentaires doivent être organisées. L'EPN est régulièrement loué pour des formations organisées par d'autres services (MIRENA, Afico, Altéo, Mode d'Emploi, etc). Une extension de l'Espace Public Numérique a également été récemment créée dans un local du CPAS et des formations y sont dispensées quotidiennement pour les bénéficiaires du CPAS et les stagiaires de l'ASBL Tremplin. Depuis 2012, la Ville de Dinant offre à ses visiteurs et à ses citoyens un accès gratuit à Internet via son réseau Wi-Fi public. La Ville de Dinant n'a bénéficié d'aucun subside, mais a investi sur fonds propres pour offrir ce service.

Avec quelles communes voisines la ou les communes concernées collaborent-elles et pourquoi ?

La Ville de Dinant collabore principalement avec les communes voisines, identiques à celles qui composent la Zone de Police Haute-Meuse, à savoir les communes de ANHEE, HASTIERE, ONHAYE et YVOIR, en raison d'un bassin cohérent sur divers plans (mobilité, tourisme, contrat de Rivière Haute-Meuse,.) et aussi parce que les habitants de ces communes fréquentent Dinant pour ses services éducatifs, administratifs, judiciaires et pour ses commerces. Des situations ou problèmes communs peuvent engendrer des solutions communes : Meuse, gestion touristique, sécurité, mobilité, égouttage, éoliennes, etc.

Justifiez le choix d'un territoire d'action pertinent pour l'ADL

Comme le contexte local le décrit, la Ville de Dinant est une commune rurale qui possède un centre-ville actif (écoles, institutions, services, commerces).

Elle regroupe sur son territoire des services fédéraux et régionaux ;

Elle est chef-lieu de l'arrondissement de Dinant;

Elle est centre d'éducation ;

Elle est pôle touristique majeur (SDER) ;

Elle regroupe sur son territoire des PME/TPE et jouit d'une zone d'activités économiques ;

Elle concentre 350 commerces;

Elle jouit d'un grand nombre d'outils tels que PCM, PCDR, SSC et autres décrits ci-avant;

Ses forces vives sont actives et participent à la définition des objectifs et à la mise en place d'actions : CCATM, Maison du tourisme, Syndicat d'Initiative, associations de quartiers, Jeune Chambre Internationale, Centre culturel et diverses associations ; etc.

Les secteurs associatif, social, économique, touristique, culturel, environnemental, sportif sont particulièrement importants et actifs, permettant de nombreux partenariats;

Le centre-ville de Dinant concentre la plupart des demandeurs d'emplois qui s'y installent en raison de leurs faibles revenus et leurs rares moyens de déplacement. En effet, ils recherchent la proximité des services.

Les caractéristiques du territoire et de la communauté citoyenne justifient une ADL propre à la Ville de Dinant, ce qui n'empêche nullement les collaborations avec les communes voisines sur des actions spécifiques, comme décrit ci-avant.

Analyse AFOM

| | <u>Atouts</u> | <u>Faiblesses</u> | <u>Opportunités</u> | <u>Menaces</u> |
|---------------------------------|--|---|---|--|
| <u>Economie - emploi</u> | <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Beauté des paysages ⇒ Tourisme ⇒ Agriculture ⇒ Patrimoine historique ⇒ Meuse/Lesse ⇒ Promenade possible autour des fleuves ⇒ L'artisanat ⇒ Parc d'activité économique ⇒ Proximité géographique de grands axes routiers + présence voie fluviale ⇒ Dynamisme culturel ⇒ Présence d'importants employeurs publics ⇒ Prix attractif de l'immobilier ⇒ Ville du saxophone ⇒ Présence d'une gare | <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Configuration géographique du centre-ville (Rocher – Meuse) ⇒ Mix commercial faible ⇒ Manque de pistes cyclables ⇒ Main d'œuvre locale sous-qualifiée ⇒ Taux de chômage important ⇒ Peu de grosses entreprises privées ⇒ Peu de connaissance des langues étrangères par les commerçants ⇒ Peu de diversité de formation dans l'enseignement technique et professionnel | <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Axe rue Saint-Jacques (Dinant-Ciney) très fréquenté ⇒ Possibilité d'extension commerciale sur le haut de la ville grâce à la présence de terrains à bâtir ⇒ Plusieurs projets de lotissements à Anseremme, Sorinnes, Wespim (70 ha) permettront d'augmenter le nombre de Dinantais ⇒ Tourisme ⇒ Cellules vides permettant d'accueillir des projets novateurs ⇒ Projet d'extension du zoning artisanal et | <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Loyers trop élevés et réticence des propriétaires à trouver des solutions ⇒ Petite taille des surfaces commerciales en centre-ville et loyers parfois excessifs ⇒ Evasion commerciale vers Givet – Namur – Ciney et Marche ⇒ Travaux ⇒ Peu de touristes hors-saison ⇒ Quid avenir cité administrative prévue à Bouvignes ⇒ Problème de mobilité toujours d'actualité ⇒ Augmentation du trafic et du nombre de |

| | | | | |
|--|--|--|--|---|
| | <p>ferroviaire reliant directement Bruxelles</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Croisette ⇒ Casino ⇒ Présence d'un vignoble étendu et reconnu ⇒ Présence d'un centre hospitalier ⇒ Patrimoine immobilier de qualité ⇒ Chef-lieu d'arrondissement | <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Peu de prise de conscience des commerçants de l'importance de l'accueil ⇒ Peu d'utilisation de l'e-commerce ⇒ Désertification des commerces dans le centre-ville ⇒ Presque saturation du zoning artisanal et PME de Sorinnes ⇒ Peu de commerces dans les villages ⇒ Diminution du nombre d'agriculteurs (-40% en 10 ans) ⇒ Faible capacité entrepreneuriale ⇒ Faible revenu moyen par habitant et donc faible pouvoir d'achat ⇒ Nombreux emplois saisonniers | <p>PME de Sorinnes</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Bonne qualité des terrains agricoles ⇒ Prix des terrains attractifs dans le parc d'activité économique de Sorinnes ⇒ Extension pour un montant de 24 millions d'euros du CHU UCL Namur – implantation de Dinant (hôpital) | <p>véhicules</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Population vieillissante entraînant une augmentation de la dépendance et une diminution du dynamisme du territoire |
|--|--|--|--|---|

| | Atouts | Faiblesses | Opportunités | Menaces |
|----------------------|--|---|--|--|
| <u>Social</u> | <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Présence de nombreuses habitations sociales (9%) ⇒ Tissu associatif développé ⇒ Présence de plusieurs maisons de repos et d'une offre de logements en résidence-service pour personnes âgées ⇒ Présence du CPAS qui assure notamment la distribution quotidienne de repas à domicile ⇒ Existence de plusieurs asbl actives dans la réinsertion socio-professionnelle ⇒ Existence PCS et PSSP ⇒ Présence quotidienne de 2 éducateurs de rue dans le centre-ville et d'une assistante sociale ⇒ Pôle d'enseignement : primaire, secondaire général, technique, professionnel, alternance, promotion sociale. Ecoles rurales | <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Taux de chômage élevé ⇒ Manque d'interaction dans le tissu associatif ⇒ Pas d'infrastructure pouvant rassembler les jeunes dinantais hors période scolaire ⇒ Pas de Conseil communal des jeunes ⇒ Pas de Conseil communal des aînés ⇒ Faible niveau de formation des demandeurs d'emploi ⇒ Faible évolution du nombre d'habitants ⇒ Population vieillissante ⇒ Augmentation constante de la demande d'aide sociale ⇒ Insuffisance de l'offre de transports en commun en zone rurale, qui conduit à l'isolement | <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Plusieurs projets de lotissements à Anseremme, Sorinnes, Wespim (70 ha) permettront d'augmenter le nombre de Dinantais ⇒ Diminution des marchands de sommeil ⇒ Via le PCDR, projet de création d'une maison de village à Sorinnes ⇒ Projet de création d'un repair café ⇒ Extension pour un montant de 24 millions d'euros du CHU UCL Namur – implantation de Dinant (hôpital) | <ul style="list-style-type: none"> ⇒ La mobilité rurale dépend principalement de l'offre du TEC. Si celle-ci diminue → augmentation de l'isolement ⇒ Pression immobilière ⇒ Manque de logements pour les revenus moyens et les jeunes travailleurs ⇒ |

| | | | | |
|--|---|--|--|--|
| | <p>et immersion linguistique</p> <p>⇒ Présence d'acteurs du secteur « emploi-formation » : Forem Conseil – Forem Formation – ALE – MIRENA – IFAPME</p> <p>⇒ Nombreux services d'aide à l'enfance, à la jeunesse, aux personnes handicapées, aux personnes en situation précaire ainsi que des services de soins de santé physique et mentale</p> <p>⇒ Offre variée d'activités sportives</p> <p>⇒ Présence d'un bar à soupes à destination des personnes défavorisées</p> | | | |
|--|---|--|--|--|

| | <u>Atouts</u> | <u>Faiblesses</u> | ⇒ <u>Opportunités</u> | <u>Menaces</u> |
|------------------------------------|--|---|--|---|
| <u>Culturel/touristique</u> | <p>⇒ Notoriété associée à Adolphe Sax, à la Leffe et son abbaye, à la Lesse et ses</p> | <p>⇒ Peu de produits et d'artisans locaux</p> <p>⇒ Peu de mise en réseau entre les restaurants.</p> | <p>⇒ Nombre important de touristes</p> <p>⇒ Rayonnement de l'image de Dinant</p> | <p>⇒ Exploitation intensive des cours d'eau</p> <p>⇒ Concurrence accrue des vols low cost et des last</p> |

| | | | | |
|--|---|---|---|--|
| | <p>descentes de kayaks</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ 1/3 des commerces sont des restaurants de qualité et d'une grande diversité. ⇒ Chambres d'hôtes et gîtes en augmentation constante. ⇒ 3 hôtels de qualité. ⇒ Présence de la Maison du Tourisme Vallée de la Meuse Namur-Dinant à Dinant. ⇒ Présence du Royal Syndicat d'Initiative à Dinant. ⇒ Présence de nombreux acteurs touristiques ⇒ Centre culturel dynamique ⇒ Existence d'un concours international de saxophone de renommée mondiale ⇒ Cadre de vie, patrimoine bâti et naturel exceptionnels ⇒ Attractions touristiques diversifiées ⇒ Présence de l'attraction touristique non-subsidiée la plus | <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Manque d'interaction entre les opérateurs touristiques ⇒ Monopole d'un opérateur sur la Lesse ⇒ Absence de connaissance des langues étrangères par les commerçants ⇒ Accueil parfois peu professionnel ⇒ Jours et heures d'ouverture disparates ⇒ Trop peu d'ouvertures des commerces le dimanche, en saison touristique | <p>(Sax, Croisette, European Best Destination 2019)</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Tendance au tourisme vert, à l'hébergement rural ⇒ Nombreux chemins de promenade balisés et entretenus ⇒ Présence accrue de bateaux de croisière et de plaisance ⇒ Croissance constante de la venue des touristes asiatiques | <p>minute</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Absence d'activités touristiques innovantes ⇒ Pas de grande salle de spectacle pouvant accueillir des concerts populaires ⇒ Pas de palais d'exposition pouvant accueillir de grands rassemblements (comme Ciney Expo, Wex de Marche-en-Famenne, Namur Expo) ⇒ Trop peu de longs séjours des touristes |
|--|---|---|---|--|

| | | | | |
|--|---|--|--|--|
| | visitée de Wallonie (Citadelle) ⇨ Beauté des paysages ⇨ Présence de la Meuse et la Lesse ⇨ Lifting du bord de Meuse par la construction de la Croisette ⇨ Harmonisation des terrasses le long de la Croisette ⇨ PCDR ⇨ Casino ⇨ Construction d'un kiosque autour du thème « Sax » ⇨ Renouvellement de la signalétique du centre- ville | | | |
|--|---|--|--|--|

| | <u>Atouts</u> | <u>Faiblesses</u> | <u>Opportunités</u> | <u>Menaces</u> |
|--------------------------------|--|---|--|---|
| ⇨ <u>Secteur public</u> | ⇨ Dinant est chef-lieu d'arrondissement administratif et judiciaire ⇨ Dinant abrite des services du SPF Finances et du SPF Justice (Tribunal de | ⇨ Faible offre de transports en commun en zone rurale ⇨ Déplacement en périphérie des bureaux de la Zone de Police Haute-Meuse ⇨ Bâtiments publics | ⇨ Construction de l'implantation de la police de la route pour le sud de la province de Namur à Achène ⇨ Investissements du SPW dans la rénovation du centre- | ⇨ Déménagement possible de services du SPF Justice à Namur ⇨ Subsidés publics de moins en moins facile à obtenir |

| | | | | |
|--|--|----------------------|--|--|
| | <p>Police, de première instance, de commerce, SAJ, SPJ, etc.)</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ CCATM ⇒ Maison du Logement ⇒ Nombreuses démarches participatives : projet de ville, PCDR, ADL, PCS ⇒ Zone de police Haute-Meuse ⇒ Services spécifiques tels que éco-conseiller, conseiller en mobilité, service des peines alternatives, ALE ⇒ Existence d'une antenne de pompiers ⇒ Existence de bâtiments scolaires publics ⇒ Secteur public = un des plus important employeur de la commune ⇒ Ecole primaire d'immersion + Enseignement pédagogie Steiner dans une autre école communale ⇒ Présence du Forem | <p>vieillissants</p> | <p>ville de Dinant (Croisette, réfection des rues principales)</p> | |
|--|--|----------------------|--|--|

| | | | | |
|--|---|--|--|--|
| | (Conseil + formation) et de l'IFAPME | | | |
|--|---|--|--|--|

| | <u>Atouts</u> | <u>Faiblesses</u> | <u>Opportunités</u> | <u>Menaces</u> |
|--|---|---|--|---|
| ⇒ <u>Environnement et cadre de vie</u> | ⇒ Investissements conséquents dans la rénovation des villages via le PCDR ⇒ Patrimoine immobilier de qualité ⇒ Environnement et cadre de vie exceptionnel, bâti et naturel ⇒ Centre-ville en Zone protégée ⇒ Enfouissement de bulles à verre afin d'améliorer l'esthétique ⇒ Natura 2000 (20% de la superficie totale de la commune) ⇒ Faible densité de population par kilomètre carré (136) | ⇒ Concentration des commerces dans le centre-ville – peu de commerces dans les villages ⇒ Insécurité à certains endroits du centre-ville ⇒ Propreté publique défailante ⇒ Incivisme dans le centre-ville ⇒ Les constructions récentes dénaturent le caractère traditionnel des villages | ⇒ Nouveau PCDR ⇒ Nombreuses richesses naturelles à valoriser (Natura 2000, grottes, réserves,) ⇒ Sensibilisation grandissante au respect du cadre de vie, à la préservation de la nature et de l'environnement | ⇒ Exploitation intensive de la nature, VTT, quads, kayaks, etc. ⇒ Utilisation du concept de tourisme vert à outrance |

| | | | | |
|--|---|--|--|--|
| | <ul style="list-style-type: none">⇒ Commune rurale (94 % de la commune occupe des surfaces non bâties)⇒ Contrats de rivière Haute-Meuse et Lesse (opération nettoyage – contrôle incivilité Lesse, etc.) | | | |
|--|---|--|--|--|